

Code de Conduite des Fournisseurs

Woodside s'engage à maintenir ses relations commerciales d'une manière cohérente avec nos valeurs ainsi que nos obligations légales et contractuelles.

Ce Code de Conduite des Fournisseurs décrit la relation commerciale que nous cherchons à avoir avec nos fournisseurs. Nous cherchons à travailler avec des fournisseurs qui agissent de manière cohérente avec ce Code de Conduite des Fournisseurs et qui démontrent des valeurs similaires à celles de Woodside, tant dans leurs relations avec nous que dans leurs relations avec autrui.

Dans ce Code de Conduite des Fournisseurs, « fournisseur » désigne les fournisseurs, les entrepreneurs et leur personnel respectif ; « nous » et « notre » désignent Woodside Energy Group Ltd et ses entités contrôlées ; et « vous » et « votre » désignent nos fournisseurs.

Nos Valeurs

Woodside a des valeurs clés qui sont intégrales à nos activités:

- Une Équipe Nous sommes inspirés par notre objectif commun. Nous nous défions, nous respectons et nous soutenons mutuellement. Nous sommes inclusifs, valorisons la diversité et pouvons être nous-mêmes.
- Nous nous soucions Nous veillons à la sécurité des uns et des autres. Nous écoutons et répondons avec humilité. Nous respectons l'environnement, opérons de manière responsable et prenons soin des communautés. Nous nous adaptons aux attentes du monde à notre égard.
- Innover chaque jour Nous explorons des idées, trouvons des solutions créatives et essayons de nouvelles manières de faire les choses pour fournir l'énergie dont le monde a besoin aujourd'hui et une énergie à faible coût et à faible empreinte carbone pour demain.
- Les résultats comptent Nous saisissons les opportunités et faisons preuve de courage en prenant les bons risques et en apprenant de nos erreurs. Nous dépensons et investissons comme si c'était notre propre argent. Nous sommes fiers de nos réalisations.
- Construire et maintenir la confiance La confiance prend du temps et des efforts et ne sera pas tenue pour acquise. Nous entretenons des relations et agissons avec intégrité en faisant ce que nous disons et en le faisant bien.

Nous exigeons que nos employés manifestent ces valeurs, et dans votre travail pour Woodside, nous exigeons que vous fassiez de même.

Santé, sécurité, sûreté, environnement et qualité

Nous exigeons que vous apportiez une contribution positive à nos activités et que vous souteniez notre objectif de performance HSEQ de premier quartile.

Nous exigeons une culture qui offre un environnement de travail durable, sain, sûr, approprié sur le plan environnemental et productif. Vous devez effectuer votre travail d'une manière qui ne compromet pas cela, ou votre propre santé, sécurité et sûreté, ou celle des autres.

Vous devez comprendre les risques pour la santé, la sécurité, la sûreté, l'environnement et la qualité qui peuvent survenir dans votre travail et avoir les bons designs, plans, systèmes, actions et personnes en place pour les gérer efficacement. Vous devez vous conformer en tout temps à vos obligations en vertu de votre contrat avec nous et tel que requis par les lois applicables. Nous nous attendons à ce que vous suiviez les normes industrielles mondiales reconnues dans les situations où les exigences ne sont pas spécifiées dans le contrat ou par les lois applicables.

Nous nous attendons à ce que vous effectuiez votre travail d'une manière qui n'affecte pas négativement notre licence d'exploitation.

Respect des personnes

Nous exigeons que nos fournisseurs traitent tout le monde avec respect et sans discrimination. Nous nous attendons à ce que vous preniez des mesures pour prévenir et arrêter la discrimination, l'intimidation et le harcèlement.

Communautés

Woodside cherche à établir des relations durables avec les communautés dans lesquelles nous sommes actifs, et à démontrer du respect pour les cultures et les valeurs de nos communautés d'accueil. Vous devez gérer les impacts sociaux et les opportunités associés à votre travail pour Woodside, en démontrant du respect pour et en contribuant à la culture des pays et communautés d'accueil dans lesquels vous travaillez.

Droits de l'Homme

Woodside s'engage à mener ses affaires d'une manière qui respecte les droits de l'homme de tous les individus. Cet engagement est détaillé dans notre Politique des Droits de l'Homme. Nous ne tolérons pas l'occurrence de travail forcé, de travail des enfants, de travail lié ou de traite des êtres humains dans nos opérations ou notre chaîne d'approvisionnement. Vous devez mener vos activités d'une manière qui reflète l'engagement de Woodside. Vous devez prendre des mesures raisonnables pour identifier, prévenir et gérer les droits de l'homme dans vos opérations, entités contrôlées et chaîne d'approvisionnement et signaler tout incident à Woodside.

Conformité et éthique des affaires

Woodside s'engage à mener ses activités commerciales avec intégrité. Nous ne cherchons pas à obtenir un avantage concurrentiel par des pratiques commerciales illégales ou contraires à l'éthique, ou par des comportements qui pourraient être perçus comme tels. Nous interdisons la corruption et les pots-de-vin sous toutes leurs formes, qu'ils soient directs ou indirects, que ce soit dans le secteur public ou privé, partout dans le monde. Nous interdisons les paiements de facilitation (également connus sous le nom de 'paiements de graissage'). Vous devez vous conformer à toutes les lois anti-corruption et anti-pots-de-vin applicables. Vous devez vous abstenir de donner ou de recevoir des employés ou des directeurs de Woodside tout cadeau, divertissement ou autre faveur personnelle ou assistance d'une nature ou d'une valeur qui dépasse la courtoisie commerciale commune (y compris toute commission, frais ou rabais). Vous devez avoir en place des procédures efficaces (y compris des processus d'enregistrement et de rapport) pour garantir que les pots-de-vin, les paiements de facilitation et les incitations inappropriées ne soient pas demandés, acceptés, offerts ou donnés.

Éviter les conflits d'intérêts

Nous exigeons que vous évitiez tous les conflits d'intérêts qui pourraient survenir dans l'exécution du travail pour nous et dans vos décisions commerciales connexes. Si vous vous trouvez dans une situation où il y a, ou peut être perçu, un conflit entre vos obligations envers Woodside et vos obligations envers une autre partie, vous devez le déclarer à Woodside et, le cas échéant, demander le consentement de Woodside avant de procéder.

Protection des informations confidentielles et respect de la vie privée

Vous devez respecter et maintenir la confidentialité de nos informations. Vous ne devez pas permettre que nos informations soient utilisées ou divulguées, sauf dans la mesure autorisée dans votre contrat avec nous. Vous devez nous signaler toute utilisation ou divulgation non autorisée d'informations confidentielles ou propriétaires de Woodside, y compris lorsque vous avez eu accès par erreur à des informations de Woodside, dès que raisonnablement possible. Vous devez respecter et vous conformer aux lois sur la vie privée applicables.

Violation de ce Code de Conduite des Fournisseurs

Si vous êtes conscient, ou suspectez, qu'un de nos employés, fournisseurs ou sous-traitants agit de manière inappropriée, vous devez en informer votre représentant Woodside, ou vous pouvez contacter anonymement le service confidentiel d'alerte éthique de Woodside – EthicsPoint. Vous trouverez de plus amples détails pour soumettre un rapport en ligne ou par téléphone sur www.woodside.ethicspoint.com.

La version officielle du code de conduite des fournisseurs de Woodside est en anglais et peut être consultée à l'adresse suivante: Microsoft Word - Supplier Code of Business Conduct (woodside.com)